

Afghanistan : profils à risque

Mise à jour de l'analyse-pays de l'OSAR

Corinne Troxler

Berne, le 30 septembre 2020

À propos de l'auteur-e :

Corinne Troxler a étudié l'histoire, les sciences politiques et le droit international à l'université de Zurich. Elle jouit d'une longue expérience en tant qu'experte de l'OSAR dans la procédure d'asile. Elle s'est rendue à plusieurs reprises en Afghanistan et a pris part, entre autres, à trois Fact Finding Missions. À travers ses propres recherches de terrain, elle a complété les impressions déjà recueillies et analysé en détail la situation des femmes. Parallèlement, elle a appris le persan et le dari à l'Université de Zurich et à l'Université de Berne, ainsi qu'en Afghanistan et en Iran. Dans le cadre du *Certificate of Advanced Studies in Civilian Peacebuilding 2012/13*, l'auteure s'est à nouveau penchée sur la situation de l'Afghanistan, sous l'angle de la construction de l'État / des États fragiles, de la gestion du passé, de la médiation et des genres. De 2013 à 2020, elle a mené plusieurs séances d'information et de formation continue sur l'Afghanistan et occupé le poste d'experte de l'Afghanistan dans le cadre du concours national suisse 2017 de « La science appelle les jeunes ».

Impressum

Editeur

Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
E-mail : info@osar.ch
Internet : www.osar.ch
CCP dons : 10-10000-5

Version disponible en français et en allemand

COPYRIGHT

© 2020 Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Berne

Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source

Sommaire

1	Introduction.....	4
2	Constitution et système judiciaire.....	4
3	Droits humains : profils à risque.....	6
4	Situation socio-économique et médicale.....	15
5	Retour.....	20

Ce rapport repose sur des renseignements d'expert-e-s et sur les propres recherches de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR. Conformément aux standards COI, l'OSAR fonde ses recherches sur des sources accessibles publiquement. Lorsque les informations obtenues dans le temps imparti sont insuffisantes, elle fait appel à des expert-e-s. L'OSAR documente ses sources de manière transparente et traçable, mais peut toutefois décider de les anonymiser, afin de garantir la protection de ses contacts.

1 Introduction

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) observe depuis plusieurs années les développements en Afghanistan¹. Cette mise à jour se rattache à celle de septembre 2019. Elle met l'accent sur l'évolution des conditions de sécurité et sur les profils à risque.

2 Constitution et système judiciaire

Le système judiciaire afghan continue à pâtir d'un sous-financement et d'une pénurie de personnel qualifié. Il manque surtout de juges, en particulier dans les régions peu sûres qui pour la plupart ne disposent ni d'une infrastructure appropriée, ni d'une protection adéquate. Le manque de personnel judiciaire féminin limite fortement l'accès des femmes à la justice. Souvent dotés seulement d'une formation minimale, les juges et le personnel judiciaire basent leurs jugements sur un mélange d'interprétation personnelle de la charia, des coutumes locales et des codes tribaux. Au sein du public comme du personnel judiciaire, il n'y a pas grand-monde pour connaître et comprendre les nouvelles normes du code pénal entré en vigueur en février 2018. Sans compter que le personnel judiciaire et les juges sont exposés à des menaces, soumis à des influences politiques et confrontés à une corruption très répandue chez les fonctionnaires, les aînés des tribus, les proches des accusés, les membres des groupes antigouvernementaux et les potentats locaux. Tous ces obstacles rendent difficile, voire impossible une jurisprudence indépendante et équitable. La législation de l'État est en outre considérée comme lente. Le système judiciaire afghan n'a toujours pas la capacité d'appliquer les nombreuses lois nouvellement introduites ou modifiées. Les mécanismes traditionnels de règlement des litiges tels que les shuras, le conseil des anciens ou les membres des oulémas (conseil des érudits religieux) restent la principale voie juridique pour de nombreux Afghan-e-s et ce, pour les affaires civiles aussi bien que pénales, en particulier dans les campagnes.²

La Constitution afghane prévoit des procès équitables et publics, mais les prescriptions édictées à cet effet sont rarement appliquées. Les arrestations arbitraires et les détentions prolongées restent fréquentes dans l'ensemble du pays. Une grande partie des fonctionnaires ignorent les droits procéduraux. Des personnes sont aussi incarcérées illégalement pour des « délits » qui ne correspondent à aucune disposition du code pénal. Il est arrivé que des femmes soient arrêtées de façon illicite, parce qu'elles étaient en danger à leur domicile et qu'on ne leur avait pas trouvé de place dans un foyer. Les détenus ne savent souvent pas de quoi ils sont accusés et il est rare qu'on les laisse accéder rapidement à un avocat. Les cellules d'isolement restent un problème grave. Les détenus doivent souvent payer des pots-de-vin pour être relâchés à l'issue de leur peine. À cause des très faibles capacités d'enquête,

¹ www.osar.ch/404.

² US Department of State (USDOS), Afghanistan 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 7, 9-12: www.state.gov/wp-content/uploads/2020/03/AFGHANISTAN-2019-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf; Amnesty International (AI), rapport annuel sur l'Afghanistan 2019, 29 janvier 2020: <https://www.amnesty.org/fr/countries/asia-and-the-pacific/afghanistan/report-afghanistan/>; EA SO, Afghanistan: Criminal law, customary justice and informal dispute resolution, 22 juillet 2020, p. 18-19: www.cgvs.be/sites/default/files/rapport-easo_coi_report_afghanistan_criminal_law_customary_justice_dispute_resolutions_20200721.pdf. Les mécanismes informels de règlement des litiges sont contraires au principe de l'État de droit, aux normes en matière de droits humains et aux lois afghanes. Ils sont en outre discriminatoires à l'égard des femmes.

du manque de formation en médecine légale et du manque de connaissances techniques, les procès reposent toujours principalement sur des « aveux », parfois extorqués au moyen de sévices et de tortures.³

La corruption à large échelle reste un problème majeur, et ce malgré les réformes. Le *Centre de justice pénale contre la corruption* est toujours peu performant. Il n'a tranché que 68 cas depuis 2016. Sans compter que la *Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2017* a expiré le 31 décembre 2019, sans avoir fait l'objet d'un document de suivi, laissant l'Afghanistan sans cadre de référence pour agir contre la corruption.⁴

Responsabilité clanique. Les autorités afghanes ont incarcéré des proches de personnes soupçonnées d'un crime ou condamnées, y compris des femmes.⁵

Justice parallèle. Les tribunaux talibans sont maintenant assez largement répandus. Ils s'étendent au-delà des régions contrôlées par les talibans. Ces derniers tiennent leurs propres prisons dans l'ensemble du pays. De plus en plus de personnes établies en dehors des régions placées sous leur contrôle considèrent les tribunaux talibans comme une alternative viable au système judiciaire de l'État qui passe pour lent et corrompu. La justice des talibans est perçue comme accessible, rapide et moins corrompue.⁶ Les personnes qui vivent dans les régions contrôlées par les talibans n'ont qu'un accès très restreint aux mécanismes de justice formels. Les peines comprennent des coups, des amputations, ainsi que des exécutions, même pour des « infractions » morales. La Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) a documenté en 2019 neuf cas de violence cruels et inhumains, dont des exécutions, dans le cadre des structures judiciaires parallèles. Au cours du premier semestre 2020, elle a enregistré cinq peines de ce type. Le 26 juin 2020, deux hommes ont été exécutés publiquement par pendaison dans les districts de Qaysar et de Pashtun Kot de la province de Faryab. D'après la MANUA, de telles exécutions publiques pratiquées à titre d'exemple sont rares. La précédente avait eu lieu en juin 2019 dans la province de Farah.⁷

Peine de mort. En Afghanistan, quatorze personnes ont été condamnées à mort en 2019, mais aucune peine n'a été exécutée. Fin 2019, 700 condamnés à mort croupissaient en prison.⁸

³ USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 6-7, 11.; EASO, Country Guidance: Afghanistan, juin 2019, p. 44, 123: www.easo.europa.eu/sites/default/files/Country_Guidance_Afghanistan_2019.pdf.

⁴ UN Security Council, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 17 mars 2020, p. 11: <https://reliefweb.int/report/afghanistan/situation-afghanistan-and-its-implications-international-peace-and-security-59>; Reliefweb, Afghanistan's Fight against Corruption: Crucial for Peace and Prosperity, 25 juin 2020: <https://reliefweb.int/report/afghanistan/afghanistans-fight-against-corruption-crucial-peace-and-prosperity-june-2020>; UNAMA, Afghanistan's Fight Against Corruption, Crucial for Peace and Prosperity, juin 2020: https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/afghanistans_fight_against_corruption_crucial_for_peace_and_prosperity_english.pdf.

⁵ USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 8.

⁶ EASO, Criminal law, 22 juillet 2020, p. 19-21; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 4-5.

⁷ UNAMA, Afghanistan Annual Report on Protection of Civilians in Armed Conflict 2019, 22 février 2020, p. 8: https://unama.unmissions.org/sites/default/files/afghanistan_protection_of_civilians_annual_report_2019_-_22_february.pdf; UNAMA, Protection of Civilians in Armed Conflict, Midyear Report: 1 January – 30 June 2020, juillet 2020, p. 13: https://unama.unmissions.org/sites/default/files/unama_poc_midyear_report_2020_-_27_july-.pdf; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 10-11. La MANUA souligne qu'il s'agit là de violations des droits humains et que les peines telles que les exécutions constituent des crimes graves contre le droit humanitaire international, voire des crimes de guerre.

⁸ UN, Situation of human rights in Afghanistan, and technical assistance achievements in the field of human rights, Report of the UN High Commissioner for Human Rights, A/HRC/43/74 16, janvier 2020, p. 7: <https://undocs.org/en/A/HRC/43/74>; Amnesty International Global Report, Death Sentences and Executions,

Conditions de détention. Du fait des mauvaises conditions d'hygiène, de l'accès restreint aux soins médicaux et du manque de place, les conditions de détention restent en-deçà des normes internationales. En 2019 également, 28 des 34 prisons pour hommes étaient fortement surpeuplées dans les provinces. Dans de nombreux cas, les capacités ne permettaient pas de séparer les personnes placées en détention provisoire des condamnés, ni les mineurs des adultes. L'approvisionnement en nourriture et en eau est inadéquat, de même que les installations sanitaires, les soins médicaux, le chauffage, les ventilateurs et l'éclairage. Selon des rapports crédibles, des membres des Forces de sécurité nationales afghanes (ANSF) tiennent des prisons privées où les détenus sont maltraités. Des jeunes sont emprisonnés dans des centres de réhabilitation pour mineurs sans nourriture, soins médicaux ni instruction appropriés. Seules six provinces (Kaboul, Herat, Balkh, Kandahar, Nagarhar et Kunduz) disposent de tribunaux spéciaux fonctionnels pour mineurs. De surcroît, les autorités judiciaires ont souvent tendance à traiter les enfants comme des criminels, alors qu'ils sont en réalité des victimes ; elles enferment parfois ceux qui ne peuvent pas réintégrer leur famille dans des centres de réhabilitation, faute de leur trouver un autre endroit sûr.⁹

3 Droits humains : profils à risque

La corruption à large échelle, la très longue durée des procès, la pénurie de personnel judiciaire suffisamment qualifié et le climat d'impunité qui prédomine sont des facteurs qui sapent l'État de droit et la capacité de l'État afghan à protéger sa population contre les violations des droits humains. Certains fonctionnaires afghans commettent eux-mêmes des violations des droits humains et des abus. Le gouvernement n'engage pas de poursuites cohérentes ou efficaces contre eux.¹⁰

La procureure générale de la Cour pénale internationale (CPI) Fatou Bensouda a reçu début mars 2020 l'autorisation d'ouvrir une **enquête sur les crimes de guerre présumés** en Afghanistan. Les États-Unis ont réagi fortement contre cette décision et le gouvernement afghan s'y est également opposé. *Amnesty International* l'a pour sa part qualifiée de « moment historique ».¹¹ Le 11 juin 2020, le président américain Donald Trump a approuvé des sanctions contre les collaborateurs de la CPI qui enquêtaient sur les forces de sécurité américaines. Le

4 avril 2020, p. 9, 11, 21-23, 53, 55: www.amnesty.ch/de/themen/todesstrafe/dok/2020/todesstrafen-bericht-2019-gesunkene-fallzahlen-doch-rekordzahl-in-saudi-arabien/amnesty_death_sentences_and_executions_2019.pdf. AI a dénombré fin 2019 538 condamnés à mort en prison.

⁹ USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 4-8.

¹⁰ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 123; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 2-3, 12; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 2-3; AI, rapport annuel sur l'Afghanistan 2019, 29 janvier 2020. Selon le Département d'État américain, de nombreux rapports ont signalé, aussi en 2019, que des fonctionnaires du gouvernement, des forces de sécurité, des agents pénitentiaires, ainsi que des policiers avaient torturé, soumis à des violences excessives, voire tué arbitrairement ou illégalement des personnes placées sous leur garde.

¹¹ NZZ, Der Internationale Strafgerichtshof will zu Kriegsverbrechen in Afghanistan ermitteln – auch gegen amerikanische Soldaten und CIA-Mitglieder, 5 mars 2020: www.nzz.ch/international/kriegsverbrechen-in-afghanistan-icc-macht-weg-frei-fuer-ermittlungen-ld.1544603; NZZ, Neue Glaubwürdigkeit oder Ohnmacht? Der Internationale Strafgerichtshof betritt mit einer Untersuchung gegen die USA Neuland, 18 mars 2020: www.nzz.ch/international/afghanistan-die-usa-zuernen-dem-internationalen-strafergerichtshof-ld.1546099; Amnesty International, ICC authorizes historic investigation, 5 mars 2020: www.amnesty.org/en/latest/news/2020/03/afghanistan-icc-authorizes-historic-investigation/. Elle a ainsi obtenu le droit d'enquêter sur les tortures, les exécutions sommaires et autres crimes de guerre commis en Afghanistan depuis 2003 par les talibans, les forces de sécurité afghanes ou les ressortissants américains.

2 septembre 2020, la ministre américaine des Affaires étrangères a annoncé que la procureure générale serait placée sur la liste noire à cause de ses enquêtes sur l'Afghanistan.¹² De façon générale, on craint que le dialogue entre les parties afghanes se caractérise par un manque de volonté politique d'effectuer un travail de mémoire. Selon *Human Rights Watch*, il risque fort de déboucher sur un accord semblable au décret d'amnistie de 2008 ou à l'accord par lequel Gulbuddin Hekmatyar avait obtenu l'immunité et ce, bien que les défenseurs afghans des droits humains aient réclamé avec insistance des discussions incluant toutes les parties et centrées sur les victimes.¹³

Les femmes. En raison des structures et valeurs traditionnelles fermement enracinées, les femmes et les filles se voient quotidiennement confrontées à des discriminations dans tous les domaines de la vie. Elles ont beaucoup de peine à accéder à l'instruction, à la santé, à la justice, à la participation politique, au travail et à la nourriture.¹⁴ Déjà très répandue auparavant, la violence contre les femmes a encore augmenté en 2019. Elle inclut notamment la violence domestique, les mutilations, les coups, les meurtres, les agressions sexuelles, les mariages forcés et précoces, ainsi que les mariages destinés à régler des conflits ou des dettes (baad). La Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan a enregistré en 2019 4 693 cas de violence contre les femmes.¹⁵ Les plus menacées sont celles qui ne se plient pas aux conceptions traditionnelles de la société ou qui endossent un rôle dans la sphère publique (par exemple au sein du gouvernement, de la classe politique, de la police, de la justice, de l'instruction publique, de la santé, des ONG, des médias ou dans les affaires). Ces femmes sont menacées, intimidées et assassinées par des forces conservatrices, étatiques et anti-gouvernementales.¹⁶ Le 14 août 2020, la célèbre féministe Fauzia Kufi a par exemple été blessée lors d'un attentat.¹⁷ Mais les membres de la famille figurent aussi parmi les agresseurs. Le 5 mai 2020, une jeune femme qui avait précédemment demandé la protection de la police a ainsi été décapitée par son frère dans la province de Badakhshan.¹⁸

¹² NZZ, Die Regierung will den Gefangenenaustausch mit den Taliban beschleunigen – die neusten Entwicklungen im Friedensprozess in Afghanistan, 11 juin 2020: www.nzz.ch/international/afghanistan-die-neuesten-entwicklungen-im-friedensprozess-ld.1541939; NZZ, Wegen Ermittlungen gegen amerikanische Sicherheitskräfte in Afghanistan: USA setzen Chefanklägerin von Weltstrafgericht auf Sanktionsliste, 2 septembre 2020 www.nzz.ch/international/afghanistan-usa-setzen-icc-chefanklaegerin-auf-sanktionsliste-ld.1574752.

¹³ Human Rights Watch, ICC Investigation Vital for Justice in Afghanistan, 11 juin 2020: www.hrw.org/news/2020/06/11/icc-investigation-vital-justice-afghanistan.

¹⁴ UN General Assembly, Situation of human rights in Afghanistan, and technical assistance achievements in the field of human rights, Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights, A/HRC/43/74, 16 janvier 2020, p. 8: <https://undocs.org/en/A/HRC/43/74>; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 10, 27; Freedom House, Freedom in the World 2020 – Afghanistan, 4 mars 2020: www.ecoi.net/de/dokument/2030803.html.

¹⁵ EASO, Criminal law, 22 juillet 2020, p. 31-33; AIHRC, Summary Report on Violence against Women 2018 & 2019, 23 mars 2020: www.aihrc.org.af/home/research_report/8803#; UN General Assembly, Situation of human rights, 16 janvier 2020, p. 9. Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2019, la MANUA/le HCR ont documenté 403 cas d'infractions pénales commises contre des femmes et des filles: coups (140), meurtres (63), viols (52), agissements entraînant des blessures ou des handicaps (30), incitation à l'auto-immolation/au suicide (29), mariages forcés (17), crimes d'honneur (15), mariages de mineures (10):.

¹⁶ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 62-63; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 15, 27, 32, 34; AI, rapport annuel sur l'Afghanistan 2019, 29 janvier 2020.

¹⁷ Deutsche Welle, Prominente Frauenrechtlerin in der Nähe von Kabul verletzt, 15 août 2020: www.dw.com/de/prominente-frauenrechtlerin-in-der-n%C3%A4he-von-kabul-verletzt/a-54580911. Fauzia Kufi fait en outre partie de la délégation du gouvernement afghan chargée des négociations.

¹⁸ NZZ, Mann im Nordosten Afghanistans enthauptet eigene Schwester, 5 mai 2020: www.nzz.ch/panorama/mann-im-nordosten-afghanistans-enthauptet-eigene-schwester-ld.1555100. Elle s'était sauvée de la maison avec son ami, parce qu'ils voulaient se marier. Craignant la réaction de la famille, le couple avait

Le système judiciaire afghan pratique des discriminations sexistes. Ainsi, la police et les officiers de justice accusent souvent les femmes de « tentative d'adultère » (« zina »), afin de justifier des arrestations ou des incarcérations pour violations des normes sociétales telles qu'abandon de domicile, tentative d'échapper à un mariage arrangé, à la violence domestique ou à un viol. Il est de surcroît fréquent que des femmes soient arrêtées pour « zina » à la demande de leurs proches. Les autorités afghanes emprisonnent celles qui ont porté plainte pour un crime dont elles ont été victimes ou les placent en détention préventive pour leur éviter de subir la violence des membres de la famille.¹⁹ Souvent, elles ne prennent pas la peine d'enquêter avec la diligence voulue sur les cas de violence infligée aux femmes et renoncent aux poursuites pénales. Il faut en outre partir du principe qu'il y a beaucoup de cas non signalés.²⁰

L'application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (*Elimination of Violence Against Women (EVAW) Law*) reste limitée, de même que la sensibilisation à cette problématique. En particulier dans les régions rurales, les procureurs et les juges ne la connaissent souvent pas. Des loyautés familiales, des menaces, des pots-de-vin ou le fait que des chefs religieux ont déclaré cette loi contraire à l'islam les incitent à laisser les accusés en liberté. Par-dessus le marché, les institutions afghanes encouragent souvent les femmes à « régler » le cas par la médiation, même quand il s'agit de crimes graves. Or, la loi EVAW l'interdit clairement, car ces médiations débouchent généralement sur l'impunité des agresseurs. Le code pénal entré en vigueur en 2018 criminalise certes le viol des femmes et des hommes et interdit d'engager des poursuites contre les victimes, mais cette disposition ne s'applique pas au viol conjugal.²¹ Les femmes et les filles sont aussi victimes de violences sexistes dans les régions contrôlées par les talibans. Les châtiments des structures judiciaires talibanes incluent toujours des peines comme la lapidation.²²

Les enfants. L'état nutritionnel des enfants afghans se dégrade à vue d'œil. En 2020, on estimait à 2,54 millions le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de sous-alimentation. Le pronostic vital de 690 000 d'entre eux était engagé.²³ Dans la société afghane, les enfants subissent beaucoup de violence. Les membres de leur famille leur infligent souvent des châtiments corporels tels que coups de pied et coups de poing. Ils les frappent avec des bâtons, les insultent et les maltraitent avec des câbles électriques. Les filles en particulier sont souvent victimes d'agressions sexuelles commises par des parents ou des proches. Des garçons sont enlevés ou vendus par leurs familles à des adeptes du « bacha bazi » (pratique qui consiste à abuser d'eux en tant que « danseurs » et esclaves sexuels). Selon le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), les membres de l'ANSF sont ceux qui commettent le plus ce genre d'abus, mais la plupart restent impunis. Bien que cette pratique ait été définie comme un délit dans le nouveau code pénal, les garçons concernés ne peuvent espérer pratiquement aucun soutien de la part de l'État. Le Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction (SIGAR) estime que les poursuites contre les adeptes du « bacha

demandé la protection de la police. Celle-ci a livré la femme à son frère qui avait promis de ne rien lui faire. Le gouvernement de la province va maintenant enquêter sur cette affaire.

¹⁹ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 60-62; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 8.

²⁰ UN Security Council, The situation in Afghanistan, 17 mars 2020, p. 9; AI, rapport annuel sur l'Afghanistan 2019, 29 janvier 2020.

²¹ USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 4, 10; EASO, Criminal law, 22 juillet 2020, p. 15, 31-32, 34; AI, rapport annuel sur l'Afghanistan 2019, 29 janvier 2020.

²² AI, rapport annuel sur l'Afghanistan 2019, 29 janvier 2020.

²³ UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UNOCHA), Afghanistan Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 14, 23-24, 64: https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/afg_humanitarian_needs_overview_2020.pdf.

bazi » ont même reculé. Le gouvernement afghan n'a ni les ressources, ni la volonté politique de les traduire en justice. Dans le système judiciaire afghan, les garçons exploités pour le « bacha bazi » sont même souvent accusés de « crime moral » et passent pour coupables, au même titre que les adultes. Ils sont stigmatisés et exclus de la société.²⁴

Selon l'UNICEF, l'Afghanistan est « la région en guerre la plus dangereuse au monde » pour les enfants. Au cours des neuf premiers mois de 2019, on y a dénombré en moyenne neuf enfants tués ou mutilés par jour.²⁵ Les enfants représentent 77 pourcents des victimes de débris de guerre explosifs. La violence persistante, la discrimination et le fait que la guerre les place dans l'impossibilité d'accéder à des prestations de base telles que la santé et l'instruction compromettent leur bien-être physique et psychique.²⁶ Beaucoup de familles ne sont plus en mesure de financer les prestations de base, ce qui les amène souvent à recourir à des mécanismes de survie négatifs comme le travail des mineurs, les mariages précoces, l'abandon ou la vente de leurs enfants pour régler leurs dettes. Le nombre élevé de victimes civiles peut en outre obliger des enfants à endosser le rôle de chef de famille ou de principal pourvoyeur de revenu. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), près de dix pourcents des enfants ont de la peine à maîtriser leur vie quotidienne en raison de problèmes psychiques, ce qui a de lourdes conséquences sur leur éducation et leur développement ultérieur.²⁷

Aussi bien la *police nationale afghane* que la *police locale afghane* utiliseraient des enfants pour des prestations d'assistance. Elles les emploieraient comme gardes du corps, chauffeurs ou vigiles aux postes de contrôle et les exploiterait sur le plan sexuel, notamment à travers le « bacha bazi ».²⁸ Selon la MANUA, le gouvernement comme les talibans ont pris des mesures pour protéger les enfants contre les recrutements et les abus.²⁹ Le système afghan ne propose pas une prise en charge suffisante des orphelins et les orphelinats n'en accueillent que dix pourcents environ. Les conditions de vie dans les orphelinats sont mauvaises ; l'eau courante y fait souvent défaut, de même que le chauffage, les services de santé et d'instruction, les activités de loisirs et le suivi psychologique des enfants traumatisés. Les orphelins

²⁴ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 56-60; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 8, 35-37; SIGAR, Quarterly Report to the US Congress, 30 juillet 2020, p. 127, 152: www.sigar.mil/pdf/quarterly-reports/2020-07-30qr.pdf.

²⁵ UNICEF, Das gefährlichste Kriegsgebiet der Welt, 17 décembre 2019: www.unicef.ch/de/ueber-unicef/aktuell/news/2019-12-17/das-gefahrlichste-kriegsgebiet-der-welt. Voir: UNICEF / Child alert, Preserving Hope in Afghanistan - Protecting children in the world's most lethal conflict, décembre 2019: www.unicef.ch/sites/default/files/2019-12/Child%20Alert_Children%20in%20Afghanistan_Dec%202019.pdf; UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, 6. La MANUA a fait état de 1'067 victimes mineures au cours du premier semestre 2020.

²⁶ Time, U.N. Records 14,000 'Grave Violations' Against Afghan Kids Over the Past Four Years, 4 octobre 2019: <https://time.com/5692560/u-n-records-14000-grave-violations-against-afghan-kids-over-the-past-four-years/>; UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 12-13, 22. D'après le secrétaire général des Nations unies António Guterres, au moins 12'600 enfants ont été blessés ou tués en Afghanistan rien qu'entre 2015 et 2018, ce qui représente une augmentation de 82 pour cents par rapport aux quatre années précédentes. Ce lourd bilan est principalement dû aux combats terrestres, aux engins/débris explosifs et aux attaques aériennes.

²⁷ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 18, 20-22, 30-32; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 56-60.

²⁸ UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, p. 3, 5, 7, 20-21; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 16-17. Au cours du premier semestre 2020, les forces pro-gouvernementales ont été responsables de la mort de plus d'enfants que les groupes anti-gouvernementaux.

²⁹ UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, 20-21. La police nationale afghane a formé des unités de protection des enfants. Du côté des talibans, la *Commission for the Prevention of Civilian Casualties and Complaints* a pris des mesures positives en 2019.

sont livrés sans protection à la violence physique et psychologique, ainsi qu'aux abus sexuels, et ils sont parfois même victimes de traite.³⁰

Les membres de la police et des forces de sécurité nationales (ANSF), ainsi que les groupes pro-gouvernementaux. Depuis la signature de l'accord avec les États-Unis le 29 février 2020, les forces de sécurité afghanes, y compris la *police locale afghane*, les services secrets afghans (NDS) et les milices fidèles au gouvernement, figurent parmi les principales cibles des attaques, en particulier les femmes policières et soldates, ainsi que leurs proches.³¹

Les fonctionnaires et les partisans réels ou supposés du gouvernement. Ce groupe rassemble notamment les gouverneurs, les membres du Conseil, les fonctionnaires et le personnel judiciaire au niveau national aussi bien que provincial et communal, ainsi que tous les partisan-e-s réel-le-s ou supposé-e-s du gouvernement qui sont parfois considérés comme des espion-ne-s.³² La MANUA a recensé en 2019 dix-sept attaques contre des fonctionnaires de justice et 227 attaques contre le personnel électoral, les candidats et les bureaux de vote, en lien avec les élections. Durant le premier semestre 2020, elle a enregistré onze attaques visant des officiers de justice.³³

Employés civils des forces de sécurité internationales. Selon l'EASO, les talibans prennent également pour cibles des employés civils tels que les traducteurs, les gardes, les logisticiens, etc..³⁴

Les religieux modérés et les chefs de tribu, les fidèles et les lieux de culte. La MANUA a enregistré en 2019 vingt attentats contre des chefs religieux, des fidèles et des lieux de culte. Ces attaques ont fait 238 victimes. Au cours du premier semestre 2020, elle a dénombré dix-huit attaques contre les chefs religieux. Le célèbre imam Mohammad Ajas Niasi a notamment perdu la vie le 2 juin 2020, lors d'un attentat à la bombe perpétré par l'EI/Daesh dans une mosquée de la capitale.³⁵

Recrutement forcé d'enfants, d'adolescents et d'hommes en âge d'être enrôlés. Les talibans, l'EI/Daesh et les groupes pro-gouvernementaux recourent parfois à des recrutements forcés. Les personnes qui refusent de servir doivent s'attendre à être tuées ou grièvement blessés.³⁶

Enseignants, élèves. La MANUA a documenté 70 actes de violence ayant perturbé l'accès à l'instruction en 2019, notamment des attaques dirigées contre des écoles, des tueries, des blessures et des enlèvements d'enseignants, ainsi que des menaces adressées au corps enseignant et à des établissements scolaires. Par rapport à l'année précédente, le recul est

³⁰ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 59.

³¹ EASO, Afghanistan, Anti-Government Elements (AGEs), 11 août 2020, p. 22-24: www.ecoi.net/en/file/local/2035687/2020_08_EASO_COI_Report_Afghanistan_Anti_Gouvernement_Elements_AGEs.pdf; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 49. Même après le service et parfois même après avoir quitté l'ANSF.

³² EASO, Anti-Government Elements, 11 août 2020, p. 24-26; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 50; UN Security Council, The situation in Afghanistan, 17 mars 2020, p. 8.

³³ UNAMA, Annual Report 2019, 22 février 2020, p. 7, 44-46; UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, p. 10.

³⁴ EASO, Anti-Government Elements, 11 août 2020, p. 26-27; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 51.

³⁵ UNAMA, Annual Report 2019, 22 février 2020, p. 46-47; UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, 10. Voir aussi: EASO, Anti-Government Elements, 11 août 2020, p. 27-28; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 51-52; Greenpeace Magazin, Grosse Trauerfeier für bekannten islamischen Gelehrten in Afghanistan, 4 juin 2020: www.greenpeace-magazin.de/ticker/grosse-trauerfeier-fuer-bekanntem-islamischen-gelehrten-afghanistan.

³⁶ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 53-54.

significatif (192 actes de violence en 2018). La plupart de ces débordements se sont produits dans l'est et dans le centre du pays. De nombreuses écoles ont été impactées par les élections présidentielles, car elles ont été utilisées comme centres de vote. Parmi les auteurs de ces violences, on trouve aussi bien des acteurs gouvernementaux que des groupements antigouvernementaux.³⁷ Fin octobre 2019, 722 écoles ont été fermées suite à des problèmes de sécurité, la plupart dans les provinces d'Uruzgan, de Nangarhar et de Helmand.³⁸ L'EASO relève que les talibans ne cherchent pas à fermer les écoles, mais plutôt à exercer une pression et à les contrôler.³⁹

Les professionnels de la santé et les collaborateurs des organisations humanitaires.

Les professionnels de la santé, ainsi que les collaborateurs des organisations humanitaires, subissent toujours des persécutions ciblées de la part des groupements antigouvernementaux.⁴⁰ La MANUA a recensé 75 incidents concernant des établissements de santé et leur personnel, notamment des attaques. Les établissements de santé ont également pâti du fait qu'ils ont été utilisés comme bureaux de vote lors des élections présidentielles. Le personnel en charge des vaccinations a été enlevé, des ambulances ont été confisquées et des cliniques pillées ou forcées de fermer. Selon les indications du Ministère afghan de la santé publique, il a fallu fermer 162 établissements de santé en 2019.⁴¹ Au cours du premier semestre 2020, la MANUA a enregistré treize agressions de professionnels de la santé, 45 attaques dirigées contre des établissements de santé et huit agressions de collaborateurs d'ONG. Le 12 mai 2020, une attaque a en outre été dirigée contre une maternité de Kaboul.⁴² Mais la MANUA se montre également inquiète des répercussions des opérations de recherche menées par les forces liées au gouvernement dans les établissements de santé. Des collaborateurs d'ONG sont souvent menacés et agressés par des groupements antigouvernementaux qui contestent la neutralité de leurs activités ou les considèrent même comme contraires aux valeurs traditionnelles ou religieuses.⁴³

Les journalistes et les défenseuses/défenseurs des droits humains. Les journalistes se heurtent de toutes parts à des obstacles et à des entraves, en particulier quand ils traitent de l'impunité, de la criminalité ou de la corruption ou quand ils prennent position pour/contre le gouvernement/les groupements anti-gouvernementaux. Les fonctionnaires, les parlementaires, les potentats locaux, les acteurs du crime organisé, les membres des services secrets afghans et des forces de sécurité, ainsi que les membres des groupements antigouvernementaux, exercent des pressions sur les journalistes critiques ; ils les arrêtent, les menacent, les frappent ou les tuent. Spécialement menacées, les femmes journalistes travaillent souvent

³⁷ UNAMA, Annual Report 2019, 22 février 2020, p. 9-10, 27-29.

³⁸ UNOCHA, Afghanistan Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 24-25.

³⁹ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 54-55.

⁴⁰ UN Security Council, The situation in Afghanistan, 17 mars 2020, p. 8.

⁴¹ UNAMA, Annual Report, 22 février 2020, p. 7, 9, 10, 29-30, 44-45, 49; Focus online, des dizaines de cliniques ont dû fermer en Afghanistan en 2019, 23 janvier 2020: www.focus.de/finanzen/boerse/wirtschaftsticker/ministerium-dutzende-kliniken-mussten-2019-in-afghanistan-schliessen_id_11584731.html.

⁴² UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, 10, 18-19. La MANUA a publié un rapport spécial sur les attaques d'établissements de santé commises entre le 11 mars et le 23 mai 2020: UNAMA, Special Report: Attacks on Healthcare During the COVID-19 Pandemic, juin 2020: https://unama.unmissions.org/sites/default/files/unama_special_report_attacks_on_healthcare_during_the_covid-19_pandemic_20_june_2020.pdf.

⁴³ UNAMA, Annual Report, 22 février 2020, p. 10; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 55.

sous un pseudonyme.⁴⁴ Selon la Fédération internationale des journalistes (FIJ), cinq journalistes ont été tués en Afghanistan en 2019.⁴⁵ Le Comité afghan pour la sécurité des journalistes a enregistré 45 attaques dirigées contre des journalistes au cours du premier semestre 2019.⁴⁶ La MANUA a documenté neuf agressions de défenseurs des droits humains et trois agressions de journalistes au cours du premier semestre 2020. Fin juin 2020, des journalistes ont manifesté contre une modification de la loi sur les médias qui les contraindrait à transmettre leurs informations et leurs sources aux autorités et aux services secrets, rendant ainsi le journalisme d'investigation pratiquement impossible.⁴⁷ Les défenseuses/défenseurs des droits humains sont menacés, intimidés, arrêtés ou assassinés aussi bien par des acteurs gouvernementaux que non gouvernementaux. *Amnesty International* signale que les mesures de protection mises en place par le gouvernement afghan sont insuffisantes et que ces agissements font rarement l'objet d'une enquête. Le 27 juin 2020, un membre de la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan (AIHRC) et un chauffeur ont été tués lors de l'attaque d'un véhicule de l'organisation.⁴⁸ En novembre 2019, les services secrets afghans ont procédé à l'arrestation arbitraire de deux défenseurs des droits humains qui avaient découvert un cercle pédophile dans la province de Logar. Les deux militants ont été forcés de s'excuser pour leur rapport et ont encore subi des menaces après leur libération.⁴⁹

Les personnes qui ne respectent pas les valeurs des groupes anti-gouvernementaux ou les normes sociales et les personnes aisées ; les personnes de retour d'Occident.

Ces personnes doivent s'attendre à être persécutées par leur famille, la société, mais aussi par des groupements anti-gouvernementaux et des acteurs gouvernementaux. Celles que la société considère comme « occidentalisées » du fait de leur comportement, de leur allure ou de leur attitude, ainsi que les personnes de retour, sont elles aussi exposées à des violences de la part de leur famille, des éléments conservateurs et des groupements anti-gouvernementaux.⁵⁰ Les personnes de retour d'Occident sont confrontées à des problèmes découlant de leur fuite et subissent des menaces de divers acteurs. Une partie de la population locale les craint, mais les considère d'un autre côté comme des gens riches, ce qui en fait des cibles d'attaques criminelles. Les groupements antigouvernementaux les persécutent en raison de leur mode de vie prétendument « occidentalisée ». Contrairement à celles qui reviennent d'Iran ou du Pakistan, les personnes de retour d'Occident ne reviennent pas en groupe. Elles sont donc livrées à elles-mêmes et plus vulnérables.⁵¹ D'après l'experte de l'Afghanistan Friederike Stahlmann, plus de 50 pourcents des personnes de retour ont subi des violences,

⁴⁴ USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 19-21; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 56.

⁴⁵ International Federation of Journalists, IFJ Killed Journalists Report – 2019, 30 mars 2020: www.ifj.org/media-centre/news/detail/category/publications/article/ifj-killed-journalists-report-2019.html.

⁴⁶ Afghan Journalists Safety Committee, Six Month Report 2019 (January – June), 30 juin 2019: <https://reliefweb.int/report/afghanistan/afghan-journalists-safety-committee-six-month-report-2019-january-june>.

⁴⁷ UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, 10; Redaktionsnetzwerk Deutschland (RND), des journalistes afghans protestent contre la restriction de la liberté de la presse, 26 juin 2020: www.rnd.de/medien/afghanische-journalisten-protestieren-gegen-einschrankung-der-pressefreiheit-NAU7JHRR2A4OH5CTKUMOIHSWMA.html.

⁴⁸ AI, rapport annuel sur l'Afghanistan 2019, 29 janvier 2020; UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, p. 10-11.

⁴⁹ AI, rapport annuel sur l'Afghanistan 2019, 29 janvier 2020; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 36. Ils ont découvert que 165 écoliers étaient victimes d'abus sexuels dans la province de Logar et que des enseignants, des directeurs d'école et des membres des autorités étaient impliqués dans ce scandale. Les enseignants ont filmé les viols et menacé les victimes de publier les vidéos. Par la suite, cinq garçons ont été victimes de « meurtres pour l'honneur ».

⁵⁰ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 64-66, 74.

⁵¹ ACCORD, Afghanistan: Lokale Sicherheits- und Versorgungslage der Stadt Masar-e Scharif: Sicherheitslage in den einzelnen Vierteln bzw. der Peripherie; Wohnregionen mit den meisten IDPs, RückkehrerInnen; Unter-

que ce soit directement ou à travers leurs proches, ce qui rend en général des familles assez réticentes à les accueillir.⁵²

Les homosexuels, les personnes d'orientation sexuelle différente, les transgenres. Les relations consenties entre personnes du même sexe sont punies à la fois par le code pénal et par la charia et passibles de la peine capitale. L'État n'a jamais infligé la peine de mort, mais des rapports signalent que les personnes concernées ont été agressées par la police, certaines même arrêtées, emprisonnées et violées. Dans les régions contrôlées par les groupements antigouvernementaux, il peut y avoir des procès parallèles aboutissant à des exécutions. Les personnes d'orientation et/ou d'identité sexuelles différentes doivent s'attendre à des menaces et à des agressions de la part de leur famille et de la société. Dans le domaine de la santé par exemple ou au travail, elles sont exposées aux viols, au chantage et à la discrimination.⁵³

Les converti-e-s et les personnes accusées de blasphème ou d'apostasie. Les musulman-e-s qui se convertissent à une autre religion ou qui sont accusés de blasphème ou d'apostasie peuvent être punis de la peine de mort ou d'une peine de prison allant jusqu'à 20 ans, s'ils ne se rétractent pas dans les trois jours. Ces peines s'appliquent aussi aux athées et aux personnes laïques ou à celles qui publient des rapports ou du matériel considérés comme offensants pour l'islam. La société afghane tolère mal les critiques adressées à l'islam et se montre extrêmement mal disposée à l'égard de leurs auteur-e-s qui doivent s'attendre à de lourdes mesures de rétorsion pouvant aller jusqu'au meurtre de la part de la famille, de la société et des groupements antigouvernementaux. Le gouvernement afghan tente d'amener les personnes converties à se rétracter et les expulse du pays en cas de refus.⁵⁴

Membres des minorités ethniques et musulmanes. En Afghanistan, l'appartenance ethnique et religieuse sont en partie liées. Ainsi, la plupart des membres de la minorité ethnique des Hazaras sont en même temps des adeptes de la branche chiite. On les reconnaît en général à leurs caractéristiques physiques. Depuis 2016, la MANUA a enregistré une augmentation massive des attentats sectaires contre la minorité hazara commis pour la plupart par l'EI/Daesh. Elle en a recensé dix en 2019, avec un bilan de 485 victimes, dont 117 morts. La MANUA en a aussi enregistré durant le premier semestre 2020, notamment l'attentat perpétré par l'EI/Daesh le 6 mars 2020 à Kaboul, lors de la cérémonie commémorative en l'honneur du chef de la milice hazara Abdul Ali Mazari. La MANUA souligne que le large éventail d'agressions a fortement restreint la liberté de mouvement de ce groupe de population. L'État ne documente quant à lui aucune agression de Hazara. Cette minorité est maintenant moins discriminée par la société que voici encore quelques années, mais on lui extorque encore de l'argent au moyen d'une imposition illégale. Les Hazaras subissent également le travail et les recrutements forcés, des agressions et des arrestations.⁵⁵

scheidung hinsichtlich der Volksgruppenzugehörigkeit; sichere Erreichbarkeit der Innenstadt auf dem Landweg (insbesondere vom Flughafen bzw. den informellen Siedlungen ausserhalb der Stadt aus), 30 avril 2020, p. 15-16: www.ecoi.net/de/dokument/2030099.html.

⁵² Friedericke Stahlmann, Virtual Lecture on the Situation in Afghanistan, 11 mai 2020, non publié.

⁵³ USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 40-41; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 66-67.

⁵⁴ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 68-69; USDOS, 2019 Report on International Religious Freedom: Afghanistan, 10 juin 2020: www.ecoi.net/de/dokument/2031186.html.

⁵⁵ USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 39-40; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 69-70; UNAMA, Annual Report 2019, 22 février 2020, p. 7-8, 44, 47-49; UN Security Council, The situation in Afghanistan, 17 mars 2020, p. 8; UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, p. 10; Tagesschau.de, Viele Tote bei Angriff in Kabul, 6 mars 2020: www.tagesschau.de/ausland/afghanistan-angriff-103.html.

Les minorités religieuses telles que les hindous, les sikhs, les chrétiens, les baha'is et les soufis. Les sikhs et les hindous se voient quotidiennement confrontés à la discrimination et sont parfois victimes de violences. La pratique de leurs rites funéraires entraîne toujours des problèmes. Craignant des actes de vengeance, les membres de ces communautés préfèrent recourir à des mécanismes traditionnels de règlement des litiges plutôt que de passer par les tribunaux. Depuis 2018, plusieurs attaques de l'EI/Daesh ont pris pour cibles les communautés sikh et hindoue, ce qui a entraîné une nouvelle émigration de ces minorités. Selon l'USDOS, il ne restait que quelque 120 familles (env. 550 personnes) en Afghanistan en 2019 et peu de lieux de prière encore ouverts. La MANUA a également enregistré des agressions de sikhs et de hindous en 2020. Le 25 mars 2020, des membres de l'EI/Daesh ont pris d'assaut un temple sikh à Kaboul et emmené 150 otages.⁵⁶ La population afghane est très hostile à l'égard des chrétiens et des rapports font état de violences. Pour éviter la discrimination et les persécutions, ces derniers pratiquent généralement leur foi seuls et en cachette. Selon l'Index Mondial de Persécution des Chrétiens 2020 de l'organisation chrétienne Portes ouvertes, l'Afghanistan se classe toujours au deuxième rang mondial des persécutions les plus graves contre cette communauté. Quant aux baha'is, ils sont considérés comme des infidèles sur la base d'une fatwa.⁵⁷

Les personnes handicapées, les malades psychiques et les personnes dépendantes de soins médicaux. Après plus de quarante ans de guerre, l'Afghanistan compte plus d'un million de personnes amputées et/ou atteintes de graves troubles de la vue ou de l'ouïe, ainsi que de maladies psychosociales telles que la dépression, des états d'angoisse ou un syndrome de stress post-traumatique. À cela s'ajoutent les handicapés de naissance et les handicaps découlant de la polio. Pourtant, les personnes souffrant de handicaps physiques et mentaux sont très stigmatisées et souvent victimes d'abus de la part de la société et/ou des membres de leur famille. Des institutions susceptibles de répondre à leurs besoins font partout défaut. Les rares structures existantes se concentrent sur quelques villes. Les personnes handicapées ont de surcroît un accès très limité à l'instruction, à la santé, à d'autres prestations, ainsi qu'au marché de l'emploi. Elles sont discriminées lorsqu'elles veulent recourir aux services publics. L'État ne met que très peu de services à leur disposition. Les personnes handicapées sont de surcroît plus souvent déplacées que les autres et ont plus de peine à obtenir une aide humanitaire. Selon une enquête de *Human Rights Watch*, les femmes qui demandent de l'aide aux services publics ou qui cherchent un emploi sont exposées à un risque accru d'agressions sexuelles et rencontrent des obstacles particulièrement importants. Elles sont souvent isolées socialement, humiliées en public et même au sein de leurs familles et considérées comme une « honte » ou un « fardeau ». Bien que près de la moitié de la population afghane souffre de problèmes psychiques, l'ensemble du pays ne comporte qu'un seul hôpital public spécialisé dans la santé mentale (à Kaboul). Chaque province est en outre

⁵⁶ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 71; USDOS, 2019 Report on International Religious Freedom, 10 juin 2020; UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, p. 10, 30; NZZ, Angreifer nehmen 150 Geiseln in Sikh-Tempel in Kabul, 25 mars 2020: www.nzz.ch/panorama/selbstmordattentaeter-greifen-gebetsort-der-sikh-in-kabul-an-ld.1548379; AAN, Blood in the Abode of Peace: The attack on Kabul's Sikhs, 1^{er} avril 2020: www.afghanistan-analysts.org/en/reports/war-and-peace/blood-in-the-abode-of-peace-the-attack-on-kabuls-sikhs/. Le 25 mars 2020, des membres d'EI/Daesh ont pris d'assaut un temple de la communauté sikhe de Kaboul, tuant au moins 25 personnes. Ils ont d'abord pris en otages environ 150 personnes qui ont pu être relâchées peu après. Comme si souvent lors des attentats complexes de l'EI/Daesh à Kaboul, le réseau Haqqani est toujours soupçonné d'avoir tout orchestré.

⁵⁷ Portes ouvertes, l'Index Mondial de Persécution des Chrétiens 2020: www.opendoors.ch/index/AF; USDOS, 2019 Report on International Religious Freedom, 10 juin 2020; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 71.

équipée d'une clinique psychiatrique, mais le personnel qualifié fait défaut. Les enfants handicapés ou souffrant de problèmes psychosociaux n'ont pas ou que très peu accès à l'instruction. Les personnes séropositives et les toxicomanes sont aussi particulièrement vulnérables.⁵⁸

Les personnes concernées par la vendetta, les « meurtres pour l'honneur » et les litiges fonciers. La Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan (AIHRC) est une organisation afghane qui a documenté ces quatre dernières années 720 cas de « meurtres pour l'honneur », ainsi que 46 procédures extrajudiciaires.⁵⁹ Les cas de vendettas découlent souvent d'atteintes à l'honneur, de litiges fonciers et de conflits familiaux ou relationnels. Ces pratiques répandues en particulier chez les Pachtounes dans les régions où l'État est faible et peu présent opposent des acteurs non gouvernementaux et se caractérisent par une extrême brutalité. Les litiges fonciers, courants dans tout le pays, peuvent vite tourner à la violence et impliquer des familles, des communautés, des tribus ou des clans entiers.⁶⁰

Les personnes accusées d'un crime. Les délinquants réels ou présumés ne peuvent pas compter sur un procès équitable en raison de la corruption très répandue et du manque d'indépendance de la justice.⁶¹

Les membres de groupements antigouvernementaux et les civils soupçonnés de les soutenir. Les membres des groupements armés tels que les talibans, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan, le réseau Haqqani, Lashkar-e Tayyiba, l'EI/Daesh, etc., doivent s'attendre à la peine de mort, à des exécutions sommaires, à des arrestations arbitraires ou à des tortures.⁶²

4 Situation socio-économique et médicale

L'Afghanistan reste l'un des pays les plus pauvres au monde. La Banque mondiale part du principe qu'en raison de la pandémie de COVID-19, le taux de pauvreté qui se montait déjà à 54,5 pourcents en 2020 va encore augmenter. Elle s'attend à ce qu'il se situe par la suite entre 61 et 72 pourcents. Cela signifie que le pays comptera entre 1,9 et 6 millions de pauvres en plus. Les déplacements de population et les flux de personnes de retour renforcent encore la pression sur les conditions de vie. Plusieurs années de profonds bouleversements ont rendu la population extrêmement vulnérable. Avec le peu de ressources économiques dont elle dispose aujourd'hui et sa capacité réduite à surmonter aux conflits en cours, elle n'a que peu d'espoir de voir la conjoncture se redresser ou la situation s'améliorer. Entre-temps, on estime à 9,4 millions le nombre total de personnes en proie à une grave détresse humanitaire dans toutes les provinces du pays.⁶³ Un couvre-feu de trois semaines a commencé à Kaboul

⁵⁸ Human Rights Watch (HRW), « Disability Is Not Weakness » - Discrimination and Barriers Facing Women and Girls with Disabilities in Afghanistan, 28 avril 2020, p. 1-3, 22-24. www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/afghanistan0420_web.pdf; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 67-68.

⁵⁹ AIHRC, Specific information on the issues relevant to the the implementation of the Convention on Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW), to be conveyed in February 2020, Geneva Switzerland, janvier 2020, p. 6: www.ecoi.net/en/file/local/2025407/INT_CEDAW_NHS_AFG_41276_E.docx.

⁶⁰ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 71-73.

⁶¹ EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 73-74.

⁶² EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 52-53.

⁶³ World Bank, Afghanistan Development Update 2020, Surviving the Storm, juillet 2020, p. II, III, 5, 15: <http://documents1.worldbank.org/curated/en/132851594655294015/pdf/Afghanistan-Development-Update-Surviving-the-Storm.pdf>; UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 4-5.

le 28 mars 2020, en raison de la pandémie de COVID-19. Un couvre-feu diurne avait déjà été instauré précédemment, dans l'ouest du pays. Le Ministère afghan de la santé publique craignait de voir jusqu'à 80 pourcents de la population tomber malade et jusqu'à 100 000 personnes mourir du COVID-19.⁶⁴ La pandémie a encore réduit la capacité de la population à se remettre des répercussions des conflits armés.⁶⁵

Malgré les années de soutien de la communauté internationale, les **perspectives économiques** de ce pays ravagé par la guerre semblent incertaines, voire très sombres. L'incertitude politique qui prévaut a surtout un impact négatif sur la confiance et les investissements dans le secteur privé. La Banque mondiale tablait sur une croissance économique de 2,9 pourcents en 2019. Pour 2020, elle prévoyait une croissance économique modeste, mais c'était avant le début de la pandémie de COVID 19. Il faut partir du principe qu'en raison des coûts gigantesques que le coronavirus a occasionné partout dans le monde, l'aide au développement de l'Afghanistan va fortement reculer. Comme les finances de l'État sont toujours alimentées principalement par des fonds internationaux, cela aura des conséquences catastrophiques pour le pays.⁶⁶

Accès au travail. L'Afghanistan présente l'un des taux d'occupation les plus bas au monde. Selon l'OCHA, le chômage touche un quart de la population apte au travail, avec une tendance à la hausse. Chaque année, près de 400 000 nouveaux demandeurs d'emploi affluent en outre sur le marché du travail. Le grand nombre de personnes de retour et de personnes déplacées crée une pression supplémentaire sur les possibilités d'emploi. En plus de tout cela, 21 pourcents des travailleurs passent pour sous-occupés et 66 pourcents sont considérés comme précaires ; ils ne jouissent que d'une sécurité toute relative pour ce qui est de l'emploi et du revenu. Le marché du travail afghan est dominé par l'agriculture et l'élevage. Bien qu'il ne représente que 25 pourcents du PIB, ce secteur occupe 44 pourcents des travailleurs. Beaucoup de ménages dépendent du secteur informel qui se caractérise par sa faible productivité et contribue peu au PIB. Ils sont donc très sensibles aux fluctuations économiques. Les ménages dont les activités ont été affectées par le confinement, notamment les petits commerçants ou les travailleurs journaliers du bâtiment et de l'agriculture, sont les plus touchés. Le marché du travail afghan pâtit du peu de qualifications de la main-d'œuvre très qui n'a pas les capacités requises pour se développer. Mais comme la précarité de l'emploi est très répandue, ni l'instruction, ni le travail ne mettent à l'abri de la pauvreté. Dans une enquête de *l'Asia Foundation* consacrée aux principaux problèmes des jeunes, le peu de possibilités de travailler a été cité le plus souvent (72 pourcents). D'après la Banque mondiale, les mesures de restriction liées au COVID-19 ont lourdement frappé l'industrie, le secteur des prestations et les activités économiques. Elles ont entraîné un recul des transferts

⁶⁴ Tagesschau.de, Angst vor dem Horrorszenario, 28 mars 2020: www.tagesschau.de/ausland/corona-afghanistan-101.html; Congressional Research Service (CRS), Afghanistan: Background and U.S. policy: In Brief, 25 juin 2020, p. 7: <https://fas.org/sgp/crs/row/R45122.pdf>. Le risque de voir le virus se propager rapidement a été jugé très élevé en Afghanistan, à cause de la faiblesse des structures sanitaires, de la perméabilité de la frontière avec l'Iran (un pays à clusters) et des flux de personnes de retour d'Iran.

⁶⁵ UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, p. 4.

⁶⁶ UN Security Council, The situation in Afghanistan, 17 mars 2020, p. 10; Deutsche Welle, Afghanistans Friedensprozess am Scheideweg, 26 mars 2020: www.dw.com/de/afghanistans-friedensprozess-am-scheideweg/a-52912327; CRS, Background and U.S. policy, 25 juin 2020, p. 1-2, 4; NZZ, Die Taliban, dein Freund und Helfer, 7 avril 2020: www.nzz.ch/international/afghanistan-die-taliban-betreiben-corona-praevention-ld.1550115. En raison des contentieux qui persistent au sujet des élections, les États-Unis ont annoncé en mars 2020 leur intention de réduire l'aide américaine à l'Afghanistan d'un milliard de dollars.

de fonds de l'étranger et une diminution des possibilités de travail, deux facteurs qui entraîneront une terrible hausse du taux de pauvreté.⁶⁷

Accès au logement et à l'électricité. Les conditions de logement sont très mauvaises pour la majorité de la population afghane qui ne dispose que de ressources financières très limitées. Le secteur formel du logement est dans l'incapacité de mettre des logements abordables à disposition du nombre toujours plus important de ménages pauvres et de ménages à bas revenus peuplant les villes. Une grande partie des logements sont des maisons individuelles ou semi-jointives de bric et de broc. En zone urbaine, plus de 70 pourcents sont des constructions informelles et inadéquates. Des centaines de milliers d'Afghan-e-s de retour luttent pour trouver à se loger dans les villes où ils aimeraient s'installer. Le gouvernement afghan s'est donné comme priorité de mettre à disposition des logements abordables. Il compte attribuer au cours des trois prochaines années des certificats dit « d'occupation » à près d'un million de personnes dans des quartiers informels et officialiser ainsi ces quartiers situés en grande partie sur des terrains publics. Mais le gouvernement n'a que peu de moyens financiers à disposition pour cela.⁶⁸ La grande majorité de la population, surtout dans les régions rurales, n'a de surcroît qu'un accès restreint à l'électricité.⁶⁹

Accès à l'eau potable et à la nourriture. La faim, ainsi que la malnutrition et la sous-alimentation, se maintiennent selon l'ONU à un niveau dangereusement élevé en Afghanistan.⁷⁰ Dans 25 des 34 provinces du pays, le taux de malnutrition dépasse le seuil d'urgence et on estime à trois millions le nombre de femmes et d'enfants qui ont souffert de sous-alimentation en 2020. La rupture des chaînes d'approvisionnement résultant de la pandémie de COVID-19 menace le ravitaillement de quelque quatorze millions de personnes, dont près de sept millions d'enfants. La pandémie a par ailleurs entraîné une hausse des prix des aliments de base et d'autres biens. La majeure partie de la population afghane n'a accès ni à un approvisionnement en eau sûr, ni à des installations sanitaires convenables. La MANUA estime que 27 pourcents de la population a accès à l'eau potable, mais de façon limitée, même à Kaboul.⁷¹

Accès à l'instruction. Pour diverses raisons, 3,7 millions d'enfants ne peuvent pas aller à l'école. Outre la pauvreté très répandue, les mauvaises conditions de sécurité qui règnent

⁶⁷ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 30, 52 EASO, Key socio-economic indicators: Focus on Kabul City, Mazar-e Sharif and Herat City, août 2020, p. 27-29: www.ecoi.net/en/file/local/2037416/2020_08_EASO_COI_Report_Afghanistan_Key_Socio_Economic_Indicators_Focus_Kabul_City_Mazar_Sharif_Herat_City.pdf; UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 9, 30, 52.; Bertelsmann Stiftung (BTI), Country Report: Afghanistan, 2020, 29 avril 2020, p. 29: www.bti-project.org/content/en/downloads/reports/country_report_2020_AFG.pdf; World Bank, Afghanistan Development Update 2020, juillet 2020, p. 5. On estime à 15 millions le nombre de personnes vivant dans des ménages qui tirent plus de 50 pourcents de leurs revenus de ces activités, dont près de 30 pourcents dans des régions urbaines où un confinement a été instauré.

⁶⁸ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 60; Reuters, Afghanistan struggles to find housing for returning refugees, 21 octobre 2019: www.reuters.com/article/us-afghanistan-landrights-housing/afghanistan-struggles-to-find-housing-for-returning-refugees-idUSKBN1X00TH.

⁶⁹ BTI, Country Report 2020, 29 avril 2020, p. 9, 26.

⁷⁰ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 5, 10, 14, 22.

⁷¹ UN Security Council, The situation in Afghanistan, 17 mars 2020, p. 12; World Bank, Afghanistan Development Update 2020, juillet 2020, p. 5, 15; Wochenblatt, Kinderhilfe Afghanistan startet Anti-Corona-Projekt am Hindukusch, 7 avril 2020: <https://kino.wochenblatt.de/politik/regensburg/artikel/323000/kinderhilfe-afghanistan-startet-anti-corona-projekt-am-hindukusch>; Tagesschau.de, Mit dem Virus droht der Hunger, 3 mai 2020: www.tagesschau.de/ausland/afghanistan-coronavirus-101.html; BTI, Country Report 2020, 29 avril 2020, p. 9, 26.

dans une grande partie du pays et les normes culturelles qui négligent ou entravent l'instruction des filles, cette situation est due aussi à la pénurie d'enseignants et en particulier d'enseignantes, à l'état des équipements (endommagés ou inappropriés), à l'insuffisance du matériel pédagogique, à la surpopulation des écoles et aux longs trajets à parcourir pour s'y rendre.⁷² La pandémie de COVID-19 a encore aggravé les choses. À la mi-mars 2020, le gouvernement afghan a dû fermer toutes les écoles et universités pour empêcher la propagation du virus. Cette mesure a fortement restreint l'accès des enfants à l'instruction, à la santé et à d'autres services de base. Encore plus fortement sommés de participer au revenu familial, les enfants sont devenus plus réceptifs aux propositions de recrutement. La pression accrue que les mesures de restriction liées au COVID-19 ont fait peser sur les parents a également eu des répercussions négatives sur les enfants et les a obligés à rester à la maison.⁷³ Il a fallu attendre le 5 août 2020 pour que les Universités ouvrent à nouveau leurs portes aux étudiant-e-s, après près de cinq mois de fermeture. Mais l'école primaire et d'autres écoles sont restées fermées.⁷⁴ Bien que l'enseignement se soit poursuivi à travers la radio et la télévision, des millions d'enfants ont été déscolarisés, selon l'UNICEF.⁷⁵

Accès aux soins médicaux. Après des décennies de guerre, la population afghane est dans un état d'épuisement extrême. Beaucoup de personnes souffrent de sous-alimentation ou de malnutrition, en particulier les enfants et les femmes. La mortalité infantile et la mortalité maternelle restent parmi les plus élevés au monde et d'innombrables personnes se retrouvent handicapées à vie. La moitié à peine des enfants de moins de cinq ans ont reçu les vaccins recommandés et beaucoup ont échappé à la vaccination contre la polio à cause des restrictions imposées par les talibans, puis de la pandémie de COVID-19. On observe des flambées de rougeole et de fièvre de Crimée-Congo dans la majorité des provinces.⁷⁶ Malgré les investissements conséquents de la communauté internationale dans le système de santé afghan, la majorité de la population afghane n'a toujours pas accès à des soins de santé de bonne qualité. Il en va de même des laboratoires qui se concentrent dans les plus grandes villes. D'après l'OMS, environ 87 pourcents de la population pouvait atteindre un établissement médical en l'espace de deux heures en 2018. Les valeurs traditionnelles et l'interdiction faite

⁷² UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 5, 14, 24-25, 52; EASO, Country Guidance, juin 2019, p. 58-59; USDOS, 2019 Human Rights Report, 11 mars 2020, p. 35. D'après l'EASO, environ 62 pourcents des garçons sont inscrits dans les écoles, contre seulement 45 pourcents des filles. Pour l'école secondaire, le taux se monte à 47 pourcents chez les garçons et à 27 pourcents chez les filles.

⁷³ UNAMA, Midyear Report, juillet 2020, p. 20-21; Wochenblatt, Kinderhilfe Afghanistan startet Anti-Corona-Projekt, 7 avril 2020; Nau, Schulen und Universitäten in Afghanistan bis September geschlossen, 7 juin 2020: www.nau.ch/news/ausland/schulen-und-universitaeten-in-afghanistan-bis-september-geschlossen-65719831.

⁷⁴ Nau, Afghanistans Universitäten nach fast fünf Monaten wieder geöffnet, 5 août 2020: www.nau.ch/news/europa/afghanistans-universitaeten-nach-fast-funf-monaten-wieder-geoffnet-65755604.

⁷⁵ Nau, Schulen und Universitäten in Afghanistan bis September geschlossen, 7 juin 2020: www.nau.ch/news/ausland/schulen-und-universitaeten-in-afghanistan-bis-september-geschlossen-65719831.

⁷⁶ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 61; SRF, Kehrt wegen Corona die Kinderlähmung wieder zurück?, 12 août 2020: www.srf.ch/kultur/wissen/gefaehrliche-impfpause-kehrt-wegen-corona-die-kinderlaehmung-zurueck; The Guardian, Civil war, poverty and now the virus: Afghanistan stands on the brink: 2 mai 2020: www.theguardian.com/world/2020/may/02/afghanistan-in-new-battle-against-ravages-of-covid-19; France 24, New polio cases in Afghanistan as coronavirus halts immunisation, 24 juin 2020: www.france24.com/en/20200614-new-polio-cases-in-afghanistan-as-coronavirus-halts-immunisation. En 2020, trois provinces où la polio passait pour éradiquée depuis cinq ans ont à nouveau signalé un cas chacune. C'est dû au fait que la campagne d'immunisation a dû être interrompue à cause du coronavirus. Les vaccinations n'ont pu reprendre qu'en août 2020.

aux hommes d'administrer des traitements médicaux aux personnes de l'autre sexe compliquent encore l'accès des femmes et des filles aux prestations sanitaires.⁷⁷ En raison de la pauvreté, des décennies de guerre, des mauvaises conditions d'hygiène et d'approvisionnement en eau, du manque d'installations sanitaires, des épidémies de maladies pourtant curables, des flux de personnes de retour et du grand nombre de personnes ayant des besoins particuliers, notamment des handicapé-e-s physiques et mentaux, le système de santé afghan est débordé et incapable de répondre à la demande croissante. D'après l'OCHA, plus de 73 000 personnes ont eu besoin de soins primaires au cours des neuf premiers mois de 2019.⁷⁸ Le système de santé publique reste confronté à d'immenses défis, du fait notamment des dommages causés aux infrastructures, de la pénurie de professionnels de la santé qualifiés et de l'équipement insuffisant des centres sanitaires. L'OMS souligne que la pauvreté et l'insécurité ont encore aggravé la situation. Lors d'une enquête menée en 2017, on a constaté des problèmes de structure et d'entretien dans 53 pourcents des établissements de santé, de mauvaises conditions d'hygiène et conditions sanitaires dans 45 pourcents d'entre eux. Bien que les problèmes psychiques tels que syndromes de stress post-traumatique soient très répandus, il y a toujours trop peu de centres de traitement en Afghanistan. Kaboul n'a longtemps comporté qu'un seul hôpital public pour la santé mentale. Une étude publiée par le PNUD en juin 2020 relève que la faiblesse de son système de santé rend l'Afghanistan particulièrement vulnérable à la pandémie de COVID-19. Le 22 mars 2020, l'Afghanistan a déploré le premier décès dû au COVID-19. Le 17 septembre 2020, il en recensait déjà 1 436. Sur à peine 107 593 tests pratiqués, 38 855 personnes ont eu un résultat positif. Entre-temps, la pandémie s'est étendue à toutes les provinces, même si Kaboul reste la plus touchée. Comme les ressources et les capacités de test sont limitées et qu'il n'existe aucun registre national des décès, il y a tout lieu de penser que le nombre de cas confirmés et de décès est en réalité beaucoup plus élevé. L'absence de mesures adéquates telles que quarantaine et confinement n'arrange rien.⁷⁹

5 Retour

On recensait fin août 2020 486 050 Afghan-e-s de retour d'Iran, 2 090 du Pakistan et 3 190 d'autres pays. Le grand nombre de personnes de retour d'Iran est dû à la crise économique qui frappe ce pays et au fait que l'Iran est rapidement apparu comme l'un des foyers mondiaux de la pandémie de coronavirus.⁸⁰ Les frontières relativement perméables de l'Afghanistan facilitent

⁷⁷ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 47-48, 68; Reliefweb, Global Fund investments in Afghanistan's medical labs prove vital in COVID-19 response, 2 mai 2020: <https://reliefweb.int/report/afghanistan/global-fund-investments-afghanistan-s-medical-labs-prove-vital-covid-19-response>.

⁷⁸ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 61.

⁷⁹ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 47-48, 56; UNOCHA, Strategic Situation Report: COVID-19 No 77, 17 septembre 2020: https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/strategic_sitrep_covid-19_17_september_2020_final.pdf; Radio Free Europe / Radio Liberty, COVID-19: First Death In Afghanistan, Kosovo, Romania, North Macedonia, 22 mars 2020: www.rferl.org/a/covid-19-north-macedonia-romania-set-curfews-serbia-extends-nighttime-restrictions/30502069.html.

⁸⁰ UNOCHA, Afghanistan: Weekly Humanitarian Update (du 31 août au 6 septembre 2020), 9 septembre 2020: https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/afghanistan_humanitarian_weekly_6_september_2020.pdf; UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 14; Tagesschau.de, Angst vor dem Horrorszenario, 28 mars 2020.

un retour rapide, mais contribuent aussi à la propagation rapide du virus.⁸¹ À la mi-mars 2020, le HCR dénombrait encore plus de 1,4 million de réfugiés afghans enregistrés au Pakistan et plus de 950 000 en Iran.⁸²

Situation des personnes de retour. Si 18 pourcents des personnes de retour des États voisins ont évoqué selon l'OCHA les mauvaises conditions de vie et le manque de moyens de subsistance comme raisons de leur retour en Afghanistan, la grande majorité, soit 71 pourcents des personnes interrogées, ont déclaré y avoir été renvoyées.⁸³ Selon une étude du HCR, 38 pourcents des personnes de retour n'ont pas pu réintégrer leur province d'origine en raison de l'insécurité qui y règne, de la présence de mouvements armés ou d'un manque de prestations et de débouchés économiques. Souvent, elles deviennent donc de facto des personnes déplacées exposées à de nouveaux mouvements de population. Beaucoup de personnes de retour d'Iran et du Pakistan vivent dans des quartiers informels. Comme les personnes déplacées, elles souffrent par conséquent d'un accès limité aux prestations de base et n'ont que peu de possibilités d'occupation dans les localités où elles se sont réfugiées.⁸⁴ Une grande partie d'entre elles ne peuvent pas inscrire leurs enfants à l'école, faute de disposer des documents nécessaires. Les intéressé-e-s n'ont d'autre choix que d'intégrer la mauvaise classe ou de suivre les cours dans une langue qui ne leur est pas familière.⁸⁵ Dans les régions en proie à des combats, les personnes de retour et les personnes déplacées se voient plutôt contraintes de sauter des repas, d'envoyer leurs enfants travailler et de retirer les filles de l'école. Elles ont en général un accès plus limité aux installations sanitaires que la population des régions contrôlées par le gouvernement.⁸⁶ Les personnes de retour d'Europe qui n'ont pas de famille dans leur nouveau lieu de vie auront de la peine à se loger dans les quartiers informels.⁸⁷ En même temps, l'afflux de rapatriés et de personnes déplacées met fortement sous pression les possibilités d'occupation et services limités dans les principaux centres urbains.⁸⁸ On trouve parmi elles une proportion très inquiétante de personnes particulièrement vulnérables, notamment des mineurs non accompagnés et des femmes seules, ainsi que des centaines de personnes traumatisées dans un état critique. Les personnes de retour d'Iran ont eu besoin de services sanitaires supplémentaires au passage de la frontière, notamment un soutien psychologique et psychosocial, mais aussi des traitements contre les maladies transmissibles. Elles sont dans un plus mauvais état physique et psychologique que l'année précédente. Leur retour entraîne un important recul des transferts de fonds à des proches établis en Afghanistan, ce qui a de lourdes répercussions sur l'économie et sur les conditions de vie des intéressé-e-s.⁸⁹

⁸¹ UNOCHA / WHO, Afghanistan Flash Update, COVID-19, Daily Brief No. 17, 22 mars 2020: www.humanitarianresponse.info/en/operations/afghanistan/document/afghanistan-flash-update-covid-19-daily-brief-no-17-22-mar-2020.

⁸² UNHCR, Operational Portal Refugee Situation-Statistics Afghan refugees in Pakistan, last updated: 18 March 2020: <https://data2.unhcr.org/en/situations/afghanistan>.

⁸³ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 28.

⁸⁴ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 11, 28; EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 15, 39, 41.

⁸⁵ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 52.

⁸⁶ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 15.

⁸⁷ ACCORD, Afghanistan: Lokale Sicherheits- und Versorgungslage der Stadt Herat: Sicherheitslage in den einzelnen Vierteln bzw. der Peripherie; Wohnregionen mit den meisten IDPs, Rückkehrer_innen; Unterscheidung hinsichtlich der Volksgruppenzugehörigkeit; sichere Erreichbarkeit der Innenstadt auf dem Landweg (insbesondere vom Flughafen bzw. den informellen Siedlungen ausserhalb der Stadt aus), 30 avril 2020, p. 16-17: www.ecoi.net/de/dokument/2030099.html.

⁸⁸ World Bank, Afghanistan Development Update 2020, juillet 2020, p. 5.

⁸⁹ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 9, 28, 61.

Situation des personnes déplacées. L'instabilité politique chronique, le sous-développement, la pauvreté, les catastrophes naturelles et l'insécurité alimentaire obligent toujours de nombreuses personnes à prendre la fuite. Ces gens sont exposés à plusieurs risques avant et après leur fuite, notamment celui d'être encore déplacés. Leurs droits d'utilisation des terres sont très précaires. Ils sont aussi plus souvent affectés par des problèmes de santé et en général plus endettés, car ils n'ont que peu de possibilités de gagner leur vie et dépendent de l'aide humanitaire. L'OCHA estime à 4,1 millions le nombre de personnes qui ont été déplacées en Afghanistan depuis 2012.⁹⁰ On en a recensé 461 000 de plus rien qu'en 2019. Au total, quelque 4,2 millions d'Afghan-e-s avaient ainsi été déracinés fin 2019 (3 millions à cause de la guerre et de la violence, 1,2 million en raison de catastrophes naturelles).⁹¹ Un total qui, jusqu'au 6 septembre 2020, avait encore enflé de 151 190 personnes.⁹²

La plupart des personnes déplacées vivent dans des conditions précaires, occupent des logements inappropriés et souffrent d'insécurité alimentaire, ainsi que d'un manque de protection. Elles n'ont pas suffisamment accès aux prestations de base telles que les installations sanitaires et les centres de santé. L'absence de serrures sur les portes des toilettes, d'éclairage adéquat, de douches appropriées, ainsi que le manque d'intimité et la peur d'être harcelées quand elles se rendent aux installations sanitaires, posent gravement problème aux femmes et aux filles. Les personnes handicapées sont exposées à de grands risques et voient leur dignité bafouée par le fait qu'il n'y a pratiquement aucune installation adaptée à leurs besoins. Selon l'OCHA, la pandémie de COVID-19 a encore aggravé la situation. Le fait que les logements sont si peu sécurisés constitue une source majeure de vulnérabilité pour de nombreuses personnes en Afghanistan, en particulier pour les personnes déplacées, les personnes de retour et les femmes. De nombreuses personnes déplacées vivent avec le risque permanent d'être à nouveau chassées du lieu où elles se sont installées (terrain privé ou quartiers informels). Il arrive souvent que des gens soient expulsés à de multiples reprises. Les personnes touchées sont très menacées, car elles épuisent de plus en plus leurs réserves financières et émotionnelles.⁹³ Selon l'OCHA, 75 pourcents des personnes déplacées depuis peu étaient mal nourries ou à la limite de la dénutrition en 2019, tandis que 31 pourcents des ménages déplacés à cause du conflit souffraient gravement ou modérément de la faim. La vulnérabilité oblige les gens à recourir à des mécanismes de survie négatifs, tels que les mariages précoces ou forcés, le travail des mineurs et la mendicité.⁹⁴ Le risque de contracter une maladie contagieuse est élevé dans les quartiers de personnes déplacées ; plus de 37 pourcents des ménages déplacés avec enfants de moins de 5 ans sont affectés par une forme aiguë de diarrhée aqueuse. Les déplacements de population impliquent en outre pour les communautés d'accueil une concurrence autour de l'accès à des ressources et à des moyens de subsistance limités.⁹⁵

⁹⁰ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 10, 13. En 2019, les catastrophes naturelles n'ont pas été l'un des facteurs majeurs des déplacements de population.

⁹¹ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 14.

⁹² UNOCHA, Weekly Humanitarian Update, 9 septembre 2020.

⁹³ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 15; UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 11, 25, 27, 73. Soixante pourcents des ménages de personnes déplacées depuis plus de six mois ont déclaré ne pas avoir de propriété foncière.

⁹⁴ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 15, 40; UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 11.

⁹⁵ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 27, 61.

Kaboul. C'est Kaboul qui abrite la plupart des migrant-e-s et des personnes déplacées, suivie des provinces de Nangarhar, Balkh⁹⁶ et Herat⁹⁷. Selon certains rapports, la capitale et ses environs abriteraient aujourd'hui plus de cinq millions de personnes. La plupart des personnes de retour à Kaboul vivent en dehors du centre-ville, souvent dans des quartiers très périphériques ; elles sont nombreuses à loger dans des camps. Les personnes déplacées qui vivent à Kaboul se retrouvent dans des conditions précaires, parfois dans de véritables bidonvilles. La croissance rapide a exacerbé des problèmes tels que logements inappropriés, installations sanitaires insuffisantes, confiscation des terres et absence de titres de propriété, pauvreté, trafic, pollution de l'environnement et criminalité.⁹⁸ L'augmentation de la consommation d'eau à Kaboul, liée à la croissance des quartiers informels, peut créer des tensions. La nappe phréatique de Kaboul a baissé d'environ vingt mètres ces dernières années à cause des sécheresses récurrentes, des précipitations inférieures à la moyenne, d'une mauvaise gestion de l'eau et d'une consommation accrue.⁹⁹ En 2017, le coût de la vie y était nettement plus élevé que dans les autres provinces, notamment en ce qui concerne le logement, mais aussi certaines denrées alimentaires. L'OCHA a relevé en avril 2020 une détérioration du pouvoir d'achat à Kaboul ; il estime à 31 pourcents le recul du pouvoir d'achat des travailleurs occasionnels.¹⁰⁰

Capacité d'accueil. Le grand nombre de personnes de retour entre 2016 et 2018, ainsi que l'exode rural qui persiste, en particulier à destination de Kaboul et Nangarhar, ont encore renforcé la pression sur les fournisseurs de prestations de base dans les communes et sur l'infrastructure sociale. Ils représentent un énorme défi pour la capacité d'accueil déjà limitée.¹⁰¹

⁹⁶ Voir: ACCORD, Afghanistan: Lokale Sicherheits- und Versorgungslage der Stadt Masar-e Scharif, 30 avril 2020.

⁹⁷ Voir: ACCORD, Afghanistan: Lokale Sicherheits- und Versorgungslage der Stadt Herat, 30 avril 2020.

⁹⁸ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 15, 19,61-62. Au sujet de la hausse de la criminalité, voir: AAN, Kabul's Expanding Crime Scene (Part 1): The roots of today's underworld, 11 février 2020: www.afghanistan-analysts.org/en/reports/context-culture/kabuls-expanding-crime-scene-part-1-the-roots-of-todays-underworld/; AAN, Kabul's Expanding Crime Scene (Part 2): Criminal activities and the police response, 21 février 2020: www.afghanistan-analysts.org/en/reports/economy-development-environment/kabuls-expanding-crime-scene-part-2-criminal-activities-and-the-police-response/.

⁹⁹ UNOCHA, Humanitarian Needs Overview 2020, décembre 2019, p. 43.

¹⁰⁰ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 37.

¹⁰¹ EASO, Key socio-economic indicators, août 2020, p. 15.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR est l'association faitière nationale des organisations suisses d'aide aux réfugiés. Neutre sur le plan politique et confessionnel, elle s'engage pour que la Suisse respecte ses engagements en matière de protection contre les persécutions conformément à la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Les activités de l'OSAR sont financées par des mandats de la Confédération et par des dons de particuliers, de fondations, de communes et de cantons.

Vous trouverez les publications de l'OSAR sur l'Afghanistan ainsi que sur d'autres pays d'origine de requérant-e-s d'asile sous <https://www.osar.ch/publications/rapports-sur-les-pays-dorigine>.

La newsletter de l'OSAR vous informe des nouvelles publications. Inscription sous <https://www.osar.ch/sabonner-a-la-newsletter>.